

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 62 (1924)
Heft: 29

Artikel: La patrie suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-218889>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*Puis-je de votre cœur
Être bientôt le vainqueur.
Je donnerais mille pralines
Pour vous conduire en berline.
Au printemps comme en automne,
Votre beauté toujours étouffe.
Je chéris la symétrie
Des charmes de mon amie.
Vos longs refus me rendent maigre
Comme un enchoix dans le vinaigre.
Auprès de vous le bonheur du moment
Fait oublier un siècle de tourment.
Je pêcherais à Phameçon
Si votre cœur était poisson.
Je donnerais tout mon argent
Pour vous embrasser un moment.
Si à présent nos plaisirs sont doux
Jugez quand nous serons époux.
Un bon panier a son anse,
Honni soit qui mal y pense.
Je passerais mille nuits
Auprès de vous sans ennui.
Je sens un penchant bien doux,
Qui m'attire auprès de vous.
C'est vous, aimable petit cœur,
Qui causez toute ma langueur.*

LE PRIX DES IMMEUBLES EN 1825

VOICI un extrait d'un journal lausannois de 1825, qui donne de curieux renseignements sur la valeur des maisons d'habitation, il y a un siècle :

« La nuit du 17 au 18 juillet, un incendie a détruit deux maisons dans la commune d'Essert, lesquelles sont inscrites au cadastre de ce lieu sous les articles 112, 124 et 138. Les indemnités que les propriétaires ont à recevoir de la caisse d'assurance à raison de ces pertes, ont été déterminées comme suit : 1. au sieur Jean Decosterd, propriétaire d'une maison (art. 112), 787 fr. 5 bz. — 2. au sieur Isaac Decosterd, propriétaire d'une moitié de maison (art. 124), 412 fr. 5 bz. — 3. au sieur Gabriel Decosterd, propriétaire d'une moitié de maison (art. 138), 480 fr. Le tout payable par tiers les 23 octobre, 23 janvier et 23 avril prochains, par le receveur du district d'Oron. Ce qui est rendu public, conformément à la loi. Lausanne, le 2 août 1825. »

7847 francs et 960 francs pour une maison ! On était propriétaire à bon compte à l'époque. Qu'auraient dit nos fidèles aïeux s'ils avaient su qu'un jour viendrait où leurs descendants rouleraient dans des automobiles de 20 ou de 30,000 francs ?

POCHADE PHOTOGRAPHIQUE

OU ! Coucou ! C'est aujourd'hui qu'on nous photographie ! Mademoiselle l'a dit ! Ma mutter à moi m'a habillée de ma belle robe des dimanches et m'a donné mes bottines jaunes toutes neuves ! s'écriait la petite Nelly, et elle faisait bouffer sa jupe et piroquettait sur ses talons.

— Moi, ma maman, hier au soir, m'a fait mes bigoudis, disait à son tour, la mignonne Susanne, à la gentille frimousse et à la superbe chevelure frisée.

Et toutes ses fillettes, fort animées à la perspective de poser devant l'objectif photographique, de s'examiner attentivement et ne laissant pas échapper quelque défaut à la toilette de leurs camarades ; car, on l'a remarqué, l'esprit critique se développe de très bonne heure, chez tout ce petit monde déjà bien féminin par ses tendances de malignité.

— Dis-voir, est-ce que tu vois la Julia qui n'a pas ciré ses souliers ! Qu'est-ce qu'il dira le photographe ? faisait observer en catimini, la malicieuse Marguerite, à Marie, sa camarade préférée.

Et celle-ci tout aussi fine mouche, de répliquer :

— Est-ce que tu vois cette Yvonne qui n'a

pas refait ses tresses ! Qu'est-ce que le photographe pensera de nous !

Les remarques peu charitables furent brusquement interrompues par l'arrivée de la jeune Jacqueline, fille du jardinier du village, laquelle portait dans ses mains, un énorme bouquet de fleurs variées.

— Ah ! Quel beau bouquet ! s'exclamèrent d'une seule voix, les gamines, faisant cercle autour de la nouvelle venue. C'est pour la régente ?

— Certainement ! Et Jacqueline montrait avec orgueil la superbe gerbe de fleurs. C'est moi qui l'ai confectionnée !

Bientôt commencèrent les petites chicanes pour le groupement des écolières.

— Moi, déclarait Yvonne, je ne veux pas me placer à côté de Mathilde ; elle a gardé sa vieille robe qui est trouée au coude.

— Tu te mettras près de moi, n'est-ce pas ? demandait la petite Suzanne, à sa grande amie Marguerite.

— Oh, non ! je ne veux pas, répliquait cette dernière, je te boude.

— Et pourquoi, dis-moi ? interrogeait la petite en pleurnichant.

— Parce que tu as dit à Mathilde que j'étais une garçonnière.

— Quel mal y a-t-il ? puisque, hier, tu as sauté par la fenêtre, dans la cour, comme un garçon.

A voir la plupart de ces enfants revêtues de leurs habits du dimanche, on aurait pu se croire au matin de la Fête de la Jeunesse. C'était simplement le jour du photographe, événement important pour les familles de ce petit village. Chaque maman avait tenu à ce que sa fillette pût figurer sur la photographie, à son plus grand avantage. Coquetterie et rivalité maternelles bien excusables !

Bientôt la jeune institutrice qui s'était mise en frais de toilette pour faire honneur à sa classe, apparut, comme si elle était conviée à une noce, dans une pimpante robe rose, son costume lui allait à ravir et lui valait les exclamations enthousiastes des élèves :

— Comme elle est belle, notre maîtresse !

Elle fut entourée par toutes ces fillettes :

— N'est-ce pas, c'est moi qui serai près de vous, Mademoiselle ?

— Non, c'est moi !

— Non, c'est moi !

La régente eut bien de la peine à calmer son petit monde, en déclarant qu'elle se placerait au milieu du groupe et qu'elle aurait ainsi, le plus près d'elle beaucoup de ses écolières. Chacune des enfants garda l'espoir d'être parmi les privilégiées.

C'est avec un vif sentiment de plaisir et de confusion que l'institutrice accepta la magnifique gerbe de fleurs que lui offrit Jacqueline ; elle remercia la donatrice et sa famille pour leur aimable attention, en termes émus et affectueux.

L'entrée en classe fut bruyante ; le bouquet mis dans un vase fut placé cérémonieusement sur le pupitre de l'institutrice et fit encore l'admiration joyeuse de la volée.

Le photographe ayant annoncé sa venue pour huit heures précises, la régente pensa qu'il était inutile de commencer sa leçon qui ne serait guère profitable dans cette atmosphère d'impatience, aussi laissa-t-elle ses élèves se grouper autour de sa chaise et jaser librement. Cependant la classe commençait à donner des signes de nervosité inquiétante. Pourquoi ne vient-il pas ? il est plus de huit heures et demie, déclarait la grande Hilda, en consultant à chaque instant, la montre d'or qu'elle portait à sa ceinture, suspendue à son cou, par une longue chaînette brillante. Cette parure appartenait à sa mère qui la lui avait confiée pour la circonstance, en recommandant vivement à sa fille de ne pas la déplacer, de crainte de la gâter, mais la fillette n'avait cure de ces observations maternelles et pour épater ses camarades, elle faisait miroiter à tout bout de champ, le petit bijou, en répétant de façon que chacune l'entendît :

— Ma montre marque bientôt neuf heures ;

jusqu'à quand veut-il nous faire attendre !

A ce moment, la porte s'ouvrit et un monsieur, simplement, mais correctement vêtu, parut sur le seuil. Les écolières se précipitèrent en s'écriant :

— Monsieur ! On va dans la cour, il fait un beau soleil ! Allons nous installer. Venez vite !

Le nouvel arrivant parut quelque peu surpris de cette exubérance.

— Monsieur, nous sommes prêtes, annonça joyeusement la jeune régente, mes élèves s'impatientent, allons nous placer !

Le monsieur n'eut pas le temps de répondre ; derrière lui entra dans la salle, un autre personnage, aux allures décidées, à la toilette élégante, un vrai et beau mannequin de mode masculine.

(A suivre.)

Ph. Otto Graf.

LA PATRIE SUISSE

C'est un fascicule particulièrement intéressant et varié que le N° 797 de la « Patrie suisse » : la biographie, l'histoire nationale, l'alpinisme, le paysage suisse, l'art et l'actualité y sont également représentés. Vingt-quatre gravures remarquablement venues l'illustrent, dont sept portraits, ceux de trois hommes dont le nom reste attaché à la période de l'Acte de Médiation et du Pacte de 1815 : Aloys Reding, de Schwyz, le chef de la résistance à l'invasion française ; le patriote vaudois Frédéric-César de la Harpe et le diplomate zurichois Hans de Reinhard ; puis ceux de la femme de bien et de grand cœur que fut Hélène de Mülinen, décédée le 11 mars, à Berne, de l'évêque vicaire-catholique Edouard Herzog, mort le 26, de l'écrivain genevois Henri de Ziegler, avec une pénétrante étude de Jean Violette.

Le match franco-suisse du 23 mars à Genève et un pylone électrique brisé par l'avalanche à Jaman y font la part de l'actualité. On y trouve d'effarantes et vertigineuses scènes d'acrobaties alpestres, des vues du Cerneux-Péquignot, que le traité de Paris de 1814 attribua à Neuchâtel, de Bâle et du Pont Wettstein, du lac de Constance, des groupes costumés du canton d'Uri et des Suisses au Canada, puis toute une série de reproductions d'œuvres d'art : tableaux d'Armand Cacheux (Jeune Russe), d'Emile Dumont (Pêcheurs), de D.-A. Schmid (la ville de Zurich au début du XIXe siècle).

Pour la rédaction : J. MONNET
J. Brox, édit.

Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Brox

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

ASSURANCES Avant de partir en vacances,
Revoyez bien vos assurances !

Et souvenez-vous que **LA SUISSE**
traite aux meilleures conditions les assurances
Vie — Accidents — Responsabilité civile
Rentes viagères

AGENT D'AFFAIRES PATENTÉ COTTENS McE

18, Rue St-François — Lausanne — Téléphone 54.11

Représentation devant tous juges. — Recouvrements.

Recherches et renseignements de tous genres.

affaires pénales, plaintes et directions.

CERCUEILS riches et ordinaires — **P. SCHUTTEL**
Rue du Nord 3 — LAUSANNE — Tél. 58.34
Prix et conditions avantageuses.

DENTISTE **R. GUIGNET**
Pl. Riponne 4 — LAUSANNE — Tél. 66.18
Consultations tous les jours de 8 à 12 h. et de 2 à 6 h.

ÉLECTRICITÉ **LOUIS CAUDERAY**
Escaliers du Grand-Pont 4, LAUSANNE
Lustrerie — Porcelaines — Cristaux

PHOTOS Une belle photo est signée
MESSAZ & GARRAUX
14, Rue Haldimand — Lausanne — Téléphone 86.23

TIMBRES POSTES POUR COLLECTIONS



Choix immense
Achat d'anciens suisses 1850-54
Envoi prix-courants gratuits

Ed. ESTOPPEY
Grand-Chêne 1, Lausanne